

Politique de la Ville et Animation - Subventions aux associations pour des actions complémentaires - Achats de mobilier pour les centres de loisirs

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : La Ville de Besançon soutient dans les quartiers et à l'échelle de la Ville des associations qui au quotidien animent des actions sociales et socio-culturelles à destination des populations les plus modestes ou en difficultés.

Elle organise et finance des centres de loisirs et espaces jeunes de proximité à destination des enfants et des jeunes les mercredis et vacances.

I - Subventions aux associations pour des actions complémentaires

Il est proposé des subventions aux associations pour des actions complémentaires (animation globale, équipement, espaces parents-enfants, participation des jeunes aux activités, actions événementielles).

* La MJC Palente-Orchamps, en partenariat notamment avec la Ligue de l'Enseignement et sa programmation «Coté Cours», a présenté au cours de l'année 2005 des spectacles familles «Olé Mains !». La MJC poursuit son objectif de rendre accessible la culture pour tous en proposant aux familles un temps d'épanouissement et de rencontre à travers le spectacle vivant par la diffusion.

Pour sa programmation 2005, il est proposé une aide supplémentaire.

Maison des Jeunes et de la Culture	Spectacles Familles année 2005	5 622 €
------------------------------------	--------------------------------	---------

Elle organise également chaque année la «Fête du Livre». Aujourd'hui pleinement inscrite dans le calendrier «Ville en Fêtes», elle rassemble de nombreux partenaires éducatifs (écoles, crèches, ludothèque,..) et acteurs culturels, autour des questions de l'accès à la culture pour tous et de la lutte contre l'échec scolaire.

Pour accompagner cette démarche transversale, il est proposé de retenir cet événement dans l'action de la Politique de la Ville.

Maison des Jeunes et de la Culture Palente-Orchamps	Fête du Livre	4 000 €
--	---------------	---------

La MJC présente également en 2005 une nouvelle action dite «Image de soi» qui a pour principe de sensibiliser et accompagner les personnes en difficulté sociale vers une amélioration de leur condition physique à travers une pratique douce de l'activité sportive.

Pour démarrer cette action, il est proposé une subvention exceptionnelle.

Maison des Jeunes et de la Culture Palente-Orchamps	Projet «Image de soi»	350 €
--	-----------------------	-------

* Le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux a engagé de nouvelles activités à destination des enfants et des jeunes. Afin de permettre l'accessibilité pour le plus grand nombre de celles-ci (activités - club de loisirs), il est proposé de compléter le soutien à ces activités.

Comité de quartier Rosemont/Saint-Ferjeux	Activités nouvelles suite à l'agrandissement des locaux	2 000 €
--	--	---------

* Les PEP du Doubs, engagées dans une action éducative de proximité, au-delà de leur organisation de centres de vacances et de séjours familiaux, organise à chaque année scolaire des formations à destination des accompagnateurs scolaires. En effet, l'accompagnement scolaire demande une connaissance d'outils et de pratiques d'animation et de soutien qui dépassent largement la simple «aide aux devoirs», suivant ainsi les principes de la Charte d'Accompagnement Scolaire.

Il est proposé d'apporter une participation de la Ville à cette action.

PEP du Doubs	Actions de formation des accompagnateurs scolaires	2 000 €
--------------	--	---------

* Une nouvelle association s'est créée : Humanis. Son objectif est de soutenir toute action permettant le développement et le renforcement d'animation ou de services sociaux, éducatifs, sportifs et culturels, la coordination et l'information entre les différents acteurs de la vie locale et la formation des bénévoles et des habitants à l'exercice de responsabilités associatives.

Pour sa création, il est proposé une subvention d'aide au démarrage.

Humanis	Actions sur le quartier de Montrapon Fontaine Ecu	500 €
---------	---	-------

* Améliorer les conditions de vie des habitants dans leur quartier et les amener à participer à la vie sociale du quartier sont les finalités poursuivies par l'association «CLCV» en proposant des points d'information et de documentation, des réunions, des formations et des accompagnements individuels à Palente-Orchamps, Planoise, Clairs-Soleils et Montrapon/Fontaine Ecu.

Il est proposé de répondre favorablement à sa demande de subvention complémentaire.

CLCV Consommation Logement et Cadre de Vie	Actions sur les quartiers	1 500 €
--	---------------------------	---------

* L'association «Croq'livre» a pour projet une intervention «Sais-tu d'où je viens ?» en direction des adolescents. Afin d'entreprendre cette action sur deux classes sur deux années scolaires dans le collège Voltaire à Planoise, il est proposé d'aider au financement de ce projet.

Croq'livre	Action «Sais-tu d'où je viens ?»	800 €
------------	----------------------------------	-------

* L'association D'Ici et D'Ailleurs met en œuvre des actions culturelles en accompagnement du programme de renouvellement urbain des Clairs-Soleils. La Ville de Besançon, dans le cadre de la programmation annuelle du Contrat de Ville, a prévu de soutenir l'association pour un montant total de 3 750 € en 2005 (cf. délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2005). 750 € ont déjà été versés à l'association en mars 2005 pour lui permettre de démarrer son projet. Le versement des 3 000 € concernés par cette délibération représente le solde de la subvention allouée.

D'Ici et D'Ailleurs	Renouvellement urbain des Clairs-Soleils	3 000 €
---------------------	--	---------

II - Achats de mobilier pour les centres de loisirs et espaces jeunes

Il est également proposé que la Ville dote les centres de loisirs sans hébergement municipaux ou les centres de loisirs accueillis dans des locaux municipaux de mobiliers adéquats et répondant aux normes d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse, et les espaces jeunes de matériel éducatif et culturel.

Le programme d'équipement comprend notamment tables et chaises adaptées aux tranches d'âges, mobilier de rangement et mobilier d'animation à la lecture qui seront le cas échéant partagé de façon fonctionnelle avec les groupes scolaires qui accueillent les centres de loisirs pendant les vacances scolaires ; pour les espaces jeunes : sonorisation, informatique...

Ce programme est évalué à 31 270 €. Les dépenses correspondantes seront inscrites sur la ligne budgétaire 21.422/2188.509.47030.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement de ces subventions. La dépense totale, soit 19 772 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65.824.6574.47003 abondé de 1 482 € du chapitre 67.422.6713.47030.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. BAUD, Mme PRESSE, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme FELLMANN, Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2005.